



Pourquoi la CGT ?

Un peu d'histoire

Afin de créer les conditions d'une plus grande efficacité, et dépasser les multiples courants d'idées qui les composent, les syndicats professionnels et interprofessionnels nés au cours du 19^{ème} siècle, vont se réunir en congrès à Limoges en 1895 pour fonder la Confédération Générale du Travail. Le syndicalisme confédéré est né. Mais c'est en 1902 puis en 1906 (congrès d'Amiens) que la CGT adoptera des structures durables et affirmera ses grandes orientations.

L'histoire tumultueuse de la CGT pouvait alors commencer au cours d'un 20^{ème} siècle durant lequel elle marquera de son empreinte toutes les grandes avancées sociales, fruits de luttes âpres, opiniâtres, faites de terribles sacrifices de la part de ceux qui y participèrent.

Au cours de la première moitié du siècle, la CGT connut 3 scissions et 2 réunifications, liées essentiellement à des batailles idéologiques très marquées, entre un courant « réformiste anticommuniste » et le courant « révolutionnaire ». La dernière scission sera irrévocable et verra la création en 1948 de Force Ouvrière, et d'autres syndicats autonomes. (Pour mémoire : création de la CFTC en 1919 et de la CFDT en 1964).

L'organisation de la CGT

AVANT TOUT UNE CONFEDERATION :

La CGT est la Confédération Générale du Travail. Cela signifie que la CGT n'est pas un syndicat corporatiste, elle regroupe les travailleurs de toutes les branches professionnelles. Cela permet une vision globale des sujets traités et le rassemblement des travailleurs pour des causes communes : retraites, sécurité sociale, salaires, emploi, formation professionnelle, etc...

La CGT est donc interprofessionnelle et s'organise en unions départementales et locales. Mais pour répondre aux besoins spécifiques, elle a des structures professionnelles tel que le Syndicat National du Trésor CGT.

La CGT revendique à ce jour environ 800.000 syndiqué(e)s. Elle est le 1^{er} des syndicats français avec 32 % des voix aux dernières prud'homales (CFDT, 25%, FO : 18 %).

LE SYNDICAT NATIONAL DU TRESOR CGT (SNT-CGT)

Tout agent du Trésor adhérent à la CGT est affilié au SNT-CGT, le syndicat national dont le siège est à Montreuil. Le SNT-CGT traite avec les instances nationales de la DGCP et participe aux instances ministérielles. Par ailleurs, il redistribue les droits syndicaux (attribués aux syndicats suivant le score réalisé aux élections professionnelles) aux sections départementales Trésor de la CGT. Concrètement, les personnels non syndiqués connaissent le SNT-CGT pour les publications « Tribune du Trésor », le guide de l'agent du trésor, et la souscription (tombola) annuelle.

Les Moyens de Fonctionnement de la CGT

LES MOYENS FINANCIERS

Pour garantir son indépendance, la CGT est financée principalement par les cotisations de ses syndiqués. Celles-ci correspondent à 0,8% du traitement brut de l'adhérent quel que soit son grade. Ces cotisations permettent le fonctionnement de la confédération, des structures interprofessionnelles (unions départementales et locales), et des sections locales (dans notre cas la CGT Trésor 95). Des recettes subsidiaires existent, la souscription nationale (tombola) par exemple. Plus qu'une loterie, c'est la participation des personnels du Trésor au financement de leur organisation représentative, et donc de la défense de leurs droits.

LES MOYENS HUMAINS

Afin de fonctionner, la section CGT et donc les syndiqués CGT, bénéficient de décharges et autorisations d'absence syndicales prises sur le temps de travail et accordées par l'administration. La CGT revendique depuis longtemps que ces autorisations d'absences, comme la formation, soient prises en compte dans la charge de travail. Les conditions de travail de plus en plus difficiles et le manque de personnel empêchent bien souvent la participation des syndiqués à l'exercice de leurs mandats, et peuvent exacerber un peu plus les tensions avec les collègues. La section CGT 95 n'a pas de "permanent syndical". Le nombre de décharges et d'autorisations d'absences syndicales est déterminé en fonction des résultats aux élections professionnelles.

Assurer la vitalité de la CGT au Trésor est donc un motif de plus pour voter CGT à chaque élection en CAP.

La démocratie interne de la CGT

Les orientations du syndicat national sont fixées par le congrès national qui se réunit tous les 3 ans. De ce congrès il sort un document de synthèse qui résume les positions de la CGT au Trésor. Quelques 200 syndiqués composant les délégations de chaque section y participent. Le congrès élit les membres de la Commission Exécutive Nationale (CEN) et les membres de la Commission de Contrôle Financier (CCF).

La CEN :

met en œuvre les orientations adoptées par le congrès.

impulse l'activité du syndicat national

définit les positions du syndicat face à des problèmes nouveaux

favorise la communication entre sections

La CEN élit un secrétariat de 7 permanents syndicaux à Montreuil. Ce secrétariat est chargé d'exécuter les décisions de la CEN et assure la logistique du syndicat national.

Le syndicat national a une activité très riche :

Les permanents répondent quotidiennement aux sollicitations des sections, des syndiqués et mais des personnels. Bien souvent il s'agit de questions précises sur les droits et garanties des agents.

Il rédige et publie le « guide des agents du Trésor ». Il fait vivre un site internet très sollicité et accessible par Magellan.

Des groupes de travail de syndiqués impulsés par la CEN traitent des sujets aussi variés que l'informatique au Trésor ou le réseau des trésoreries. Un collectif cadres A s'est mis en place pour traiter des questions propres à cette catégorie de personnel.

L'activité syndicale

Un syndicalisme de revendications et de propositions

L'activité syndicale de la CGT repose sur des revendications, mais aussi sur des propositions. A ce titre, la CGT ne peut pas être qualifiée de corporatiste ou conservatrice.

C'est le cas au niveau interprofessionnel sur les dossiers des retraites et de la sécurité sociale. C'est le cas au niveau du Syndicat National du Trésor CGT sur le dossier de la restructuration du réseau.

Un syndicalisme qui ne se contente pas de l'accompagnement social des réformes

La CGT ne se contente pas du fait accompli. C'est pour cela qu'elle est souvent dépeinte comme contestataire.

La CGT porte des revendications et des exigences pour améliorer les conditions de travail et les missions de service public. Elle ne se satisfait pas de limiter la 'casse'. Pour cette raison, la CGT ne cherche pas à devenir l'interlocuteur privilégié de la direction, mais se considère comme un intervenant de poids susceptible de faire infléchir les décisions de la direction.

Un syndicalisme participatif

L'activité CGT ne se réduit pas à une prestation de service pour le personnel.

Bien que la CGT informe et assiste régulièrement les agents dans leurs démarches, elle souhaite rendre le personnel acteur de son destin. Les militants CGT ne se présentent pas comme des professionnels du syndicalisme, mais comme des agents de terrain unis dans des démarches revendicatives communes.